

ferma les usines qui n'étaient plus rentables, minimisa la protection des emplois et recommanda aux gestionnaires de pondérer leurs décisions en matière d'investissements en fonction des critères de rentabilité et de concurrence internationale.

Dans son effort incessant pour réduire son déficit, le gouvernement français tenta de financer ses entreprises nationalisées au moyen de sources de financement parallèles, dont quelques unes pavèrent la voie à des accusations qu'il voulait procéder à des "dénationalisations silencieuses". On fit voter l'adoption d'un nouveau type d'action, le "titre participatif", qui est en réalité une action privilégiée ne conférant aucun droit de propriété, mais qui permet à son détenteur de recevoir un dividende fixe sur la moitié des sommes investies, et un rendement variable sur l'autre moitié. La firme Renault et quatre des cinq grands groupes industriels nationalisés en 1982 ont procédé à une émission d'actions destinées au grand public et à l'Etat. D'autres sociétés d'Etat sont même allées plus loin: la compagnie Saint-Gobain groupa les actifs et les opérations de sept de ses filiales et offrit une participation de 15% au grand public via le marché de la bourse.

L'impression générale que le dogme idéologique cédait de plus en plus au pragmatisme fut confirmée lorsque la ministre de l'Industrie, Edith Cresson, lors d'une entrevue donnée au populaire quotidien Libération au printemps 1985, déclara qu'elle n'avait pas de "religion" figée en ce qui concerne le dénationalisation. De telles modifications dans la politique industrielle, alliées à une approche de "laissez-faire" économique par rapport aux entreprises nationalisées, ont provoqué chez la gauche des grands cris de trahison, et chez la droite des appels allègres à la dénationalisation lors de la dernière campagne électorale. Le nouveau premier ministre, Jacques Chirac, déclara d'entrée en jeu au printemps 1986 son intention de dénationaliser bien que son ministre de l'Economie, des Finances, et de la Privatisation indiqua qu'il ne fallait pas s'attendre à des ventes aux enchères en bloc pour le moment. On procèdera plutôt à une privatisation progressive, en convertissant en premier lieu les actions non-volantes sur une période des cinq ans, afin de ne pas perturber trop gravement les marchés des capitaux en France. De toute façon, même si toutes les compagnies nationalisées en 1981-82 devaient être vendues, la France conservait l'un des secteurs publics industriels les plus imposants de toute l'Europe.

### **L'expérience britannique**

Au contraire de la France, la Grande-Bretagne s'est plu à démontrer que l'Etat dans une société capitaliste peut réduire de façon radicale son rôle de producteur et d'investisseur dans le secteur industriel. Au cours de ses trois premières années au pouvoir, le gouvernement de Mme Thatcher fit voter une douzaine de lois qui sanctionnaient soit la vente des parts de l'Etat dans les entreprises commerciales ou encore libérialisait leurs monopoles statutaires afin de permettre une privatisation progressive. Bien que des